



Flash Info

Numéro 12

Réunion du conseil d'orientation et de surveillance, le 28 février 2023

La journée du 28 février 2023, s'est tenu le conseil d'orientation et de surveillance de l'ONA, au siège de la Direction Générale.

Le plan d'action de l'exercice 2023 et le budget y afférant ont été soumis au membre du COS pour examen et approbation.

Il y a lieu de rappeler, que cette étape a été précédée par des séances d'arbitrage organisées du 8 au 28 janvier 2023 avec l'ensemble des entités concernées de l'Office, suivant un planning de rencontres.

Au terme des débats, les membres du COS ont adopté le plan d'action et ont validé le budget de l'exercice 2023.

